

frances très pénibles et déterminait des syncopes.

Pendant ses vingt mois de séjour à l'hôpital, il n'y a eu aucune amélioration : l'amaigrissement s'accroissait et des plaies se formaient spontanément aux extrémités. Gargam paraissait condamné; la Compagnie d'Orléans n'hésita pas à proposer une pension viagère très élevée, mais le Tribunal, par un jugement, confirmé par la Cour de Bordeaux, accorda un capital de soixante mille francs d'indemnité et une pension viagère de six mille francs, qui d'après les probabilités, ne devait pas dépasser une ou deux annuités.

Gargam est parti pour Lourdes le 20 août, couché sur un matelas étendu sur une planche. Il n'a pas quitté sa planche jusqu'au moment où il est entré dans la piscine. Le premier bain ne donna pas de résultat bien marqué. Le soir du 20 août, à quatre heures, notre infirme était couché sur le passage de la procession, ayant à peine conscience de ce qui se passait autour de lui. Le Saint Sacrement était déjà sur l'esplanade du Rosaire, lorsque Gargam ressentit une commotion violente : il se soulève sur ses coudes et, bientôt, avec l'aide de ses voisins, il est debout et fait quelques pas. Mais il est en chemise, depuis vingt mois il n'a mis aucun vêtement. Il est forcé de reprendre sa planche et rentrer à l'hôpital. Le lendemain, il venait au Bureau des constatations avec un vêtement neuf qu'on lui avait procuré. Il venait avec son infirmier, sa mère, même avec l'avoué qui l'avait assisté dans son procès, et qui nous racontait tous les détails de cette longue procédure.

Gargam se levait et marchait seul devant nous; il n'y avait plus de paralysie; les plaies de ses pieds se cicatrisaient à vue d'oeil; dès le lendemain, 21, elles étaient fermées. Celui qu'on avait appelé "une épave humaine" mangeait avec appétit et sans difficulté, lui qui, depuis vingt mois, n'avait pu se nourrir qu'avec une sonde; la guérison était complète, et cependant c'était un squelette qui se mouvait devant nous, car sa maigreur était cadavérique. Mais la vie revenait à vue l'oeil dans ce corps anémié.—Journal de la Grotte de Lourdes.

COMMENT, JADIS, ETAIENT PUNIS LES MERCANTIS OU PROFITEURS

Aujourd'hui, il est permis à la race cupide des mercantis d'exploiter impunément la misère humaine; jadis, les pouvoirs publics étaient moins indulgents, si nous en croyons les extraits d'une très curieuse ordonnance, datée de 1481.

Que tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé soit mis un entonnoir devant sa gorge, et ledit lait mouillé entonné jusqu'à temps qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut sans danger de mort avaler davantage.

Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre chose, sera saisi et bien curieusement attaché à notre pilori du Pontel. Puis sera ledit beurre rudement posé sur sa tête et laissé tant que le soleil ne l'aura pas entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher et le mentu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du roi, ni d'autres), et si le temps s'y prête, et n'est le soleil assez chaud, sera ledit délinquant en telle manière exposé dans la grande salle de la geôle devant un beau, gros et grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

Tout homme ou femme qui aura vendu oeufs pourris ou gâtés sera pris au corps et exposé sur notre pilori du Pontel. Seront lesdits oeufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattiront à les lui lancer sur le visage, faire rire le monde. Mais ne leur sera jamais permis jeter d'autres ordures.

Voulez-vous parier que si les consommateurs spoliés s'entendaient pour exercer une justice sommaire, l'impudent mercanti ne tarderait pas à rentrer dans sa coquille?... Pensons-y!—Jean de Kerleck.

MISSIONS D'AFRIQUE

Nous extrayons d'une brochure publiée il y a quelque temps par un de nos pères, le R. P. Hermandung, O. M. I., qui fut missionnaire en Afrique, le compte rendu suivant montrant le zèle et les souffrances des missionnaires. Les missions dont il s'agit ici étaient confiées aux soins des Pères Oblats de la province d'Allemagne. La guerre en faisant tomber les colonies allemandes aux mains des anglais a privé les chrétiens noirs du secours des missionnaires qui peuvent seuls les desservir, puisque ce sont eux qui les ont fondées. Le Saint-Siège s'occupe activement, en ce moment, de rendre ces missions aux missionnaires qui s'y sont dévoués jadis.

Expédition apostolique des Pères Oblats de la Cimbébébasie (Afrique) dans la région du fleuve Okavango

Le 12 décembre 1902, tout était prêt pour le départ. Nous étions cinq Oblats : trois Pères et deux Frères convers. Le chef de la caravane, c'était le R. P. Biegner, le supérieur nommé de la mission que nous allions fonder dans l'Okavango. Pour traîner notre chariot nous avions un attelage de dix paires de boeufs.

Pendant les dix premiers jours nous voyageâmes au milieu d'un affreux nuage de poussière, dans un pays de ravins, de précipices et de rochers abrupts.

Au prix de bien des fatigues nous atteignîmes Okamita. La chaleur était accablante; hommes et bêtes soupiraient après une eau rafraîchissante. Nous fîmes halte dans le lit d'un fleuve desséché et nous creusâmes le sol pour trouver un peu d'eau. Après nous être désaltérés tant bien que mal, nous nous remettons en route. Mais comme le soleil devient de plus en plus brûlant, nous prenons le parti de ne voyager que la nuit. Au bout de quelques heures de marche, nous nous arrêtons pour prendre un peu de nourriture et nous reposer. Pendant que nous faisons du feu avec de la bouse de vache desséchée, seul combustible dans ces régions, nous voyons tout à coup sortir de terre tout un monde de reptiles : serpents, scorpions de toute taille et de toute couleur, plus hideux les uns que les autres.

Nous arrivons enfin à Grootfontein, le dernier poste de la civilisation et la station militaire la plus reculée du Protectorat allemand. Nous étions en voyage depuis cinq semaines. Après quelques jours de repos, nous continuons notre marche vers l'Okavango. Plus d'une fois nous dûmes nous servir de la hâche pour frayer un passage à travers la brousse. Nous étions dans la saison des pluies et nous trouvions de l'eau dans tous les trous et enfoncements des rochers, eau stagnante, il est vrai, nausébonde et d'une couleur plus que douteuse. Heureusement que nous avions soin de la faire bouillir avant d'en faire usage, tandis que les boeufs se précipitaient instinctivement vers ces réservoirs naturels, dès qu'on

les dét
travers
plaine
habité
geurs
brûlan
des cha

Je m
frir de
et les
qu'au
avec n
notre
boeufs,
tre fois
grise, c
lutter
ter ave
clair de
prairies
pris par
rapidem
vant n
nous é
au term
wango.
vers ac
tique d

A pe
somme
sauvage
sont an
R.P. Su
ver le é
arrivée
pier qu
il s'eng
truire s
fend d'
dant no
marua,
trat in
clare qu
établir
pays de
Nous de
tait à n
tions ex
sils, un
ter de t
fusiller
eûmes
tendre.
de nos

Nous
dant le
ses très
de mou
pas épa
leurs fl

Le che
et nous
Dura
teintes
petit, p
peut à
dans le